



RENTRÉE 2024

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE

Marius Campagno LE TIGNET

- ▶ Pour les enfants nés en 2021
- ▶ Pour les nouveaux sur la commune

DÉMARCHES :

1) Procéder à l'inscription de votre enfant en mairie.

Les documents pour les inscriptions sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site internet <http://www.letignet.fr/>

2) Prendre ensuite [rendez-vous](#) auprès de la directrice de l'école au **04 93 66 43 09**

ou **06 79 66 44 02** qui vous recevra pour l'admission de votre enfant.

Il vous faudra apporter :

- la photocopie des pages de vaccinations obligatoires du carnet de santé de votre enfant
- la photocopie du livret de famille (les pages concernant les parents et l'enfant à inscrire)
- la fiche de renseignements école complétée et signée par les deux parents, à télécharger sur le site de la mairie.
- la fiche d'urgence école complétée et signée par les deux parents, à télécharger sur le site de la mairie.
- si votre enfant est déjà scolarisé dans une autre commune, le certificat de radiation à demander à son école d'origine.

Merci.